

GUIDE DES PRIMES ET INDEMNITES DE LA VILLE DE PARIS

Ce document est une oeuvre de pure fiction. Toute ressemblance ...

Sommaire détaillé

1 - FILIERE ADMINISTRATIVE

1.1 : catégorie A

1.1.1. Administrateurs

1.1.1.1. prime de fonctions et de résultats

- délibération
- a) part fonctionnelle
 - montant de base :
 - coeff de modulation : 1 à 6
 - crédit global :
 - critères d'attribution individuelle : cotation des postes, ...
 - taux moyen pratiqué par la Ville :
- b) part liée aux résultats
 - montant de base :
 - coeff de modulation : 0 à 6
 - crédit global :
 - critères d'attribution individuelle : manière de servir, ...
 - taux moyen pratiqué par la Ville :

1.1.2. Attachés d'administrations parisiennes

1.1.2.1. Indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires

- délibération
- montant de base :
- coeff de modulation : (ou taux plancher/plafond)
- crédit global :
- critères d'attribution individuelle : manière de servir, ...
- taux moyen pratiqué par la Ville :

1.1.2.2. Prime de rendement

- délibération
- montant de base :
- coeff de modulation : (ou taux plancher/plafond)
- crédit global :
- critères d'attribution individuelle : manière de servir, ...
- taux moyen pratiqué par la Ville :

1.1.2.3. Indemnité départementale

etc